

23 juillet 2025, 18:00 CEST

Gand, Belgique

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - INFORMATION RÉGLEMENTÉE

**Divulgence corrigée d'une déclaration de transparence (rectification)**

(Article 14, premier alinéa, de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes)



**Le [16] juillet 2025, EnergyVision NV a reçu une notification de (entre autres) MDM Holding BV selon laquelle le seuil de participation de 70% a été dépassé.**

La notification contient les informations suivantes :

**Motif de la notification :**

- Détenion d'une participation au moment de l'introduction en bourse
- Acquisition ou transfert de titres ou de droits de vote

**Notification par :** une société mère ou une personne détenant le contrôle

**Personnes tenues de notifier :**

Nom	Nom Adresse
EnergyVision NV	Bijenstraat 28 ; 9051 Gand ; Belgique
MDM Holding BV	Bijenstraat 28 ; 9051 Gand ; Belgique
De Leeuwentemmer BV	Langeboeken 7 ; 9930 Lievegem ; Belgique
Kodec Invest BV	Bijenstraat 28 ; 9051 Gand ; Belgique
Ecomaro BV	Bijenstraat 28 ; 9051 Gand ; Belgique
Maarten Michielssens	
Koen Decourt	
Hassan Mourhit	

**Date de la transaction :** 10 juillet 2025

**Seuil de sous-cotation :** 70

**Dénominateur :** 61.138.400

**Détails de la notification :**

(A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction

	# droits de vote	# Nombre de droits de vote		% de droits de vote	
		Attachés à des titres	Détachés des titres	Liés à des titres	Sans rapport avec les titres
Détenteurs de droits de vote					
Maarten Michielssens	177.200	0	0	0,00%	0,00%
Hassan Mourhit	854.800	854.800	0	1,40%	0,00%
Koen Decourt	1.236.000	1.236.000	0	2,02%	0,00%
Le dompteur de lions BV	0	0	0	0,00%	0,00%
Ecomaro BV	0	0	0	0,00%	0,00%
Kodec Invest BV	0	0	0	0,00%	0,00%
MDM Holding BV	40.000.000	40.942.631	0	66,97%	0,00%
EnergyVision NV	486.000	567.164	0	0,93%	0,00%
<b>Sous-total</b>	<b>42.754.000</b>	<b>43.600.595</b>		<b>71,31%</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>43.600.595</b>	0	<b>71,31%</b>	0,00%

<b>B) Arguments financiers équivalents</b>	<b>Après la transaction</b>						
	<b>Détenteurs d'instruments financiers assimilés</b>	<b>Type d'instrument financier</b>	<b>Date d'échéance</b>	<b>Période ou date d'exercice</b>	<b># Nombre de droits de vote pouvant être acquis lors de l'exercice de l'instrument</b>	<b>% de droits de vote</b>	<b>Règlement</b>
	MDM Holding	Prêt de titres (option de surallocation)	09/08/2025	30 jours	110.000	0,18%	physique

<b>TOTAL (A &amp; B)</b>	<b># Nombre de droits de vote</b>	<b>% de droits de vote</b>
	<b>43.710.595</b>	<b>71,49%</b>

**Chaîne complète des sociétés contrôlées par lesquelles la participation est effectivement détenue :**

EnergyVision NV est contrôlée par MDM Holding BV. MDM Holding BV est à son tour contrôlée conjointement par trois sociétés : De Leeuwentemmer BV, Ecomaro BV et Kodec Invest BV. De Leeuwentemmer BV est contrôlée par Maarten Michielssens, Ecomaro BV est contrôlée par Hassan Mourhit et Kodec Invest BV est contrôlée par Koen Decourt.

**À propos d'EnergyVision**

EnergyVision est un fournisseur intégré et en forte croissance de solutions d'énergie (solaire) et de mobilité en tant que service (mobility-as-a-service), tant pour les clients professionnels (B2B) que résidentiels (B2C) en Belgique. En plus de construire, posséder et exploiter des infrastructures photovoltaïques (PV) et de recharge électrique, l'entreprise joue également un rôle clé en tant qu'entrepreneur EPC, assurant la gestion complète des projets énergétiques en Belgique, en Chine et au Maroc. EnergyVision s'engage à fournir des solutions d'électricité verte grâce à des technologies avancées en Belgique, en construisant, possédant et exploitant des installations photovoltaïques du côté de la production, et en agissant comme fournisseur d'énergie pour les habitations et les bornes de recharge pour véhicules électriques du côté de la consommation. L'entreprise oriente ainsi la production et la consommation d'électricité vers un avenir plus durable, en fournissant de l'électricité 100 % renouvelable provenant de ses propres installations photovoltaïques et d'autres fournisseurs d'énergie renouvelable. Lorsque le Groupe achète de l'électricité sur le marché, il acquiert parallèlement, de manière proportionnelle, des garanties d'origine ou utilise celles associées à l'électricité produite par ses propres actifs. Cela signifie que l'électricité physiquement prélevée sur le réseau (et fournie aux clients) n'est pas nécessairement issue de sources d'énergie verte, mais qu'elle est compensée par une production d'électricité verte via des garanties d'origine. EnergyVision vise à réaliser cet objectif en développant un réseau énergétique intelligent, flexible et décentralisé, alimenté par l'innovation technologique et le contrôle de ses propres actifs.

**Contact**

Relations avec les investisseurs

Maarten Michielssens, [ir@energyvision.be](mailto:ir@energyvision.be)

---

**Le [16] juillet 2025, EnergyVision NV a reçu une notification de Marc Coucke et Alcyhlo selon laquelle le seuil de participation de 10% a été dépassé.**

La notification contient les informations suivantes :

**Motif de la notification :**

-Détenion d'une participation au moment de l'introduction en bourse

**Notification par :** une société mère ou une personne détenant le contrôle

**Personnes tenues de notifier :**

Nom	Nom Adresse
Coucke Marc	Bijenstraat 28, 9051 Gent; België
Alychlo NV	Lembergsesteenweg 19, 9820 Merelbeke-Melle

**Date de la transaction** : 10 juillet 2025

**Seuil de sous-cotation** : 10

**Dénominateur** : 61.138.400

**Détails de la notification** :

(A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
		# droits de vote	# Nombre de droits de vote		% de droits de vote
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Détachés des titres	Liés à des titres	Sans rapport avec les titres
Coucke Marc		100.000		0,16%	
Alychlo NV		7.517.073		12,30%	
<b>Subtotal</b>		<b>7.617.073</b>		<b>12,46%</b>	
	<b>TOTAAL</b>	<b>7.617.073</b>	0	<b>12,46%</b>	0,00%

B) Arguments financiers équivalents	Après la transaction						
	Détenteurs d'instruments financiers assimilés	Type d'instrument financier	Date d'échéance	Période ou date d'exercice	# Nombre de droits de vote pouvant être acquis lors de l'exercice de l'instrument	% de droits de vote	Règlement
					0	0,00%	

<b>TOTAL (A &amp; B)</b>	<b># Nombre de droits de vote</b>	<b>% de droits de vote</b>
	<b>7.617.073</b>	<b>12,46%</b>

**Chaîne complète des sociétés contrôlées par lesquelles la participation est effectivement détenue :**

Marc Coucke contrôle Alychlo SA.

Informations supplémentaires : /